

On suppose que 2,000 millions environ seront demandés par l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche.

Et vous, messieurs, qu'augurez-vous de la souscription française à Paris et dans les départements ? demanda à son tour M. de Rothschild.

Un avis unanime des agents de change fut que Paris souscrirait de 7 à 800 millions, et la province autant. Cette conversation a été rapportée à M. Pouyer-Quertier, et comme celui-ci, qui la lui répétait lui posa — ayant pour cela quelque qualité — la question :

— Quel sera le taux probable de l'émission ?

M. Pouyer-Quertier répliqua :

— Vraisemblablement, dans les environs de 50 fr.

D'après la Patrie, on s'occupe en ce moment d'une vaste enquête sur l'Internationale, qui se poursuit avec beaucoup de soin, de prudence et de sagacité. Plusieurs de nos représentants à l'étranger ont déjà fourni des renseignements curieux sur les ramifications dans toute l'Europe de cette célèbre société, d'autres documents du même genre sont encore attendus. On assure que, lorsque cette enquête aura été terminée, l'Assemblée sera saisie d'un projet de loi spécial portant des peines très sévères contre cette association et contre ses membres. L'exposé des motifs qui précédera le projet révélera, dit-on, des faits très graves qui, pour le présent, ne sont pas encore connus. On saura, par l'enquête dont il s'agit, le chiffre exact des membres de l'Internationale, qui dépasse, dit-on, trois millions. Nous reproduisons cette nouvelle sous les réserves d'usage.

### Les nouveaux impôts.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'article ci-après, que nous empruntons au *Gaulois*; on remarquera que le ministre des finances ne s'est pas laissé convaincre par les arguments que les représentants de l'industrie des soies tiraient des difficultés d'application qui résulteraient de l'impôt sur les matières premières. Il faut donc s'attendre à ce que l'impôt soit purement et simplement présenté à l'Assemblée, qui, dominée par le désir de faire face aux besoins du moment, l'acceptera sans trop y regarder. Aussi nous croyons qu'on peut regarder l'impôt sur la matière première comme devant être établi : l'application seule dévoilera les nombreuses difficultés qui en résulteront inévitablement.

### Voici l'article du *Gaulois* :

M. Pouyer-Quertier a successivement reçu, de la commission de la semaine, les diverses délégations des villes où se manufacturent les cotons, les soies, les laines, c'est-à-dire les délégués de Rouen, de Roubaix, de Saint-Etienne, de Lyon, etc.

Le ministre des finances paraît être entendu, tant à son mal, avec les représentants de l'industrie des cotons et des laines; il n'en a pas été de même avec les représentants de l'industrie des soies.

On sait que le ministre des finances veut imposer de 20 0/0 toutes les soies étrangères à leur entrée en France, et que les fabricants de Lyon voient dans cet impôt un coup terrible porté à leur industrie.

Les délégués de Lyon, cependant, n'ont rien pu obtenir des finances, qui, à leurs observations, a répondu que le drawback réparait tout le mal qu'ils prétendent devoir leur être fait par l'impôt des 20 0/0; que cet impôt favoriserait dans de larges proportions la culture des vers à soie, non-seulement dans la vallée du Rhône, mais encore engagerait une quantité considérable d'individus à faire de la sériciculture, le mûrier pouvant être cultivé et le ver à soie élevé au moins dans les trois quarts des départements français; que la France est à même de tirer de son propre sein les ressources en soie brute que l'industrie va chercher en ce moment jusque dans l'extrême Orient, et que, stimulés par le droit protecteur, dont se plaignent les fabricants lyonnais, les ouvriers et les petits propriétaires des campagnes pourront accroître sans beaucoup de frais leurs petits revenus.

### Les plus sérieuses réclamations des dé-

proscrits. Sa situation exacte, les moyens d'y arriver n'étaient connus, en effet, que d'un petit nombre de vétérans du Cannemara, à qui elle servait de retraite dans les moments de danger. Elle avait été occupée par des rebelles illustres, ou par des chefs de brigands qui, de là, avaient bravé pendant de longues années les atteintes de la justice. Aussi faisait-on les récits les plus étonnants sur les crimes dont elle avait été le théâtre, sur les obstacles qui en défendaient l'approche, sur les passages souterrains qui y conduisaient et qui permettaient, en cas de siège, à ses habitants, d'aller sortir à une grande distance, derrière les lignes ennemies.

Les aventures d'un certain Thomas Glendore, qui s'y était établi vers la fin du siècle dernier, avant l'insurrection de 1798, défrayaient surtout les légendes de Fairy-Mount. Cet homme, d'une force herculéenne, était un chef de white-boys, ortredouté des comtes voisins pour ses attaques et ses violences contre les riches landlords. On assurait qu'il en avait conduit plusieurs prisonniers dans son repaire, et que, pour les obliger à se racheter ou pour venger d'anciennes injures, il les avait fait périr au milieu d'horribles tourments. Suivant ces récits, les grilles de fer, les instruments de supplice qui avaient servi à torturer ses victimes, existaient encore, et les traces de sang étaient demeurées visibles sur les parois des obscures cavernes où les malheureux propriétaires avaient été enfermés.

légues lyonnais ont porté sur la difficulté de l'établissement du drawback, les soies employées par l'industrie française étant de prix aussi multiples que de provenances diverses.

En résumé, M. Pouyer-Quertier n'a pas convaincu les délégués de la Chambre, de commerce de Lyon, qui, à leur tour, n'ont pas convaincu M. Pouyer-Quertier.

C'est donc la Chambre qui sera juge, en dernier ressort, de ce débat commercial.

### LA GARDE NATIONALE

L'Assemblée nationale reçoit presque chaque jour une quantité de pétitions sur la nécessité d'un désarmement général et le plus prompt possible de toutes les gardes nationales de France.

Nous avons déjà motivé notre opinion : la garde nationale est une institution condamnée par son histoire. Elle n'est pas à désarmer et à licencier, ici, à maintenir et à réorganiser ailleurs; elle est à extirper de notre sol, parce qu'il est démontré que, fût-elle animée de bonnes intentions, ce qui lui est arrivé quelquefois, elle est aussi impuissante pour le bien qu'inefficace contre le mal.

### Nous lisons à ce propos dans *Paris-Journal* :

« Le gouvernement n'a encore donné qu'une satisfaction partielle à ce cri de tous les hommes d'ordre et de bon sens : Plus de garde nationale. Or, nous ne sommes pas dans un temps qui permette de s'arrêter aux demi-mesures.

Bordeaux, par exemple, jouit encore de ses baïonnettes intelligentes, et le *Courrier de la Gironde* s'en plaint énergiquement. « La Commune et l'émeute possèdent là, dit notre confrère bordelais, sous les ordres du commandant Millour, un des affiliés de l'Internationale, une force qui, à un moment donné, doit produire pour elles les meilleurs effets, les effets des bataillons de Belleville à Paris... »

M. le maire de Bordeaux, dit encore le *Courrier de la Gironde*, qui discute, en ce moment, avec les membres avoués et déclarés de l'Internationale les moyens de réorganiser la milice citoyenne de Bordeaux, a trop d'esprit pour ne pas voir qu'au point où en sont les choses, les socialistes, dont le but est de bouleverser tout ce qui existe et de ne pas laisser au besoin pierre sur pierre dans nos cités, ne cherchent dans la garde nationale qu'une force protectrice des patrouilles.

« Nous ne cessons d'appuyer de notre voix et de notre publicité tout ce qui se dira, tout ce qui s'écrira dans ce sens. »

On nous mande de Versailles que la dissolution de la garde nationale est décidée en principe pour toute la France.

La conservation de cette institution est incompatible avec la nouvelle loi militaire en projet qui maintient, dit-on, la garde mobile, dont le troisième ban ne sera appelé qu'en cas de guerre.

Celui-ci remplacera ainsi, de fait, la garde nationale; son rôle, dans ces conditions exceptionnelles, pourra être utile, et il cessera avec la guerre.

### Chronique locale & départementale

Le *Journal officiel* publie une note de MM. Maurice et Brabant, députés du Nord, déclarant qu'ils n'ont pu prendre part aux scrutins qui ont eu lieu dans la séance du 8 juin, et que, s'ils eussent été présents, ils auraient voté pour l'abrogation de lois d'exil et pour la validation des élections des princes d'Orléans.

Le maire de Lille informe les jeunes gens de la garde mobile appartenant à la classe 1865, qu'ayant terminé le 1<sup>er</sup> février 1871 le temps de service exigé

par la loi du 1<sup>er</sup> février 1868, ils doivent remettre entre les mains de la gendarmerie les effets d'habillement que l'Etat leur a confiés.

On vient, dit-on, écrit la *Patrie*, de décider la création immédiate, pour les départements de bataillons de gendarmerie mobile, qui seront particulièrement destinés au service des villes, et qui auront en outre pour mission de se porter, s'il en était besoin, sur les différents points des arrondissements auxquels ils seront attachés. Ces bataillons n'amèneront ni la dissolution ni la diminution des brigades de gendarmerie sédentaire établies aux chefs-lieux de canton. Ils augmenteront seulement d'une manière notable l'effectif de cette troupe, si utile et si estimée.

Le même système est adopté en principe à l'égard de Paris. La garde républicaine, chargée du maintien de l'ordre dans la capitale, va recevoir un accroissement considérable. Un projet dans ce sens est à l'étude, et il sera prochainement soumis aux délibérations de l'Assemblée.

L'*Echo du Nord et le progrès du Nord*, organes du parti démocratique à Lille, portent, comme candidats à l'Assemblée nationale, le général Faidherbe et le docteur Testelin.

Vendredi, a été écroué à la maison d'arrêt, de Lille, un sieur Simart, arrêté la veille à Lys-lez-Lannoy, en flagrant délit de vol.

Il avait quitté depuis quelques jours la ville d'Haubourdin, emportant des effets d'habillement qu'il avait volés.

Signalé à la gendarmerie, il a avoué les faits à sa charge, et restitué une partie des objets volés.

### Nous lisons dans le *Progrès du Nord* :

« La troupe parisienne des Bonnes, qui avait conçu le projet de faire revivre sur notre scène les éblouissements démodés tristes des Offenbach et Cie, a dû plier bagages devant l'indifférence du public. »

On nous dit que cette même troupe doit donner ce soir une représentation au théâtre de Roubaix.

Notre public, qui n'a pas moins de bon sens que celui de Lille, laissera les artistes parisiens *cascader* à leur aise devant les banquets.

A l'étalage de M. Lebrun, rue Esquermoise, à Lille, on remarque une collection de charges et scènes militaires de l'armée belge. Toutes les armes y sont représentées et les sujets pris sur le vif ne manquent pas d'esprit. L'artiste qui a produit ces désopilantes critiques des défenseurs de la noble Belgique a sérieusement étudié les usages, les mœurs et aussi les petites faiblesses de ces soldats voisins de notre cité, braves comme les nôtres, et avec lesquels il est permis à un artiste de s'égayer avec esprit.

### FABLES D'ACTUALITÉ

#### A SA MAJESTÉ LE PEUPLE SOUVERAIN

C'est un usage ancien déjà, dans notre France, de dédier aux princes souverains Les écrits pieux, fruits de l'intelligence, Qui peuvent profiter au bonheur des humains. C'est ainsi qu'autrefois notre grand La Fontaine, Qui n'était pourtant pas un courtisan très-fin, De son œuvre immortelle, au fond républicain, Fit librement hommage à monsieur le Dauphin. Oh pourrais-je trouver un plus digne modèle ? Sire, je ne suis pas un de vos courtisans ; J'aime la liberté, cette belle infidèle. Et j'ai là, dans le cœur, la haine des tyrans. Je les hais tous, qu'ils soient du trône ou de la rue ;

le milieu du versant, on trouvait une sorte de terrasse qu'un parapet nature de rochers empêchait de voir d'en bas ; là s'élevait l'habitation de Fairy-Mount. Un petit bâtiment de forme basse, construit en pierres et voûté, était adossé à la montagne, qui, à partir de ce point jusqu'au sommet, paraissait tout à fait inaccessible. Le bâtiment, d'aspect fruste et grossier, à la porte solide, aux nombreuses meurtrières, cachait entièrement l'entrée des grottes immenses qui en étaient les dépendances. Tout, dans ce fort en miniature, témoignait des précautions imposées à ses habitants par leur sûreté. Le passage conduisant à la terrasse, avait seulement la largeur suffisante pour une personne; il se fermait instantanément au moyen de grosses pierres mobiles, disposées à cet effet, et qu'un seul homme, armé d'un levier, eût aisément déplacées. On ne pouvait parvenir à l'habitation sans être exposé au feu d'une sorte de rempart qui commandait le chemin. Enfin, en cas de blocus, les habitants de Fairy-Mount n'eussent été privés, ni d'air, ni de lumière, ni même de promenade; au-delà du bâtiment, la terrasse s'élargissait de manière à former un jardin, ombragé de nombreux arbustes; un bassin creusé dans le roc et qui recevait les eaux venues du sommet de la montagne, offrait en toute saison une boisson pure, abondante et qui ne pouvait manquer.

Malgré l'aspect sévère de l'habitation et les affreux souvenirs qui s'y rattachaient, l'extérieur de Fairy-Mount n'a-

Je hais les coups d'Etat d'en bas comme d'en haut; L'âne n'a pas raison rien que parce qu'il rue. Et démolir sans cesse est le fait d'un nigaud. Je hais les courtisans sous toutes les livrées, Qu'ils aient la blouse au corps ou des clefs dans le

dos. Ceux qui poussent le peuple à ces échauffourées, Ceux qui de liberté parlent à tout propos, Fourbes ambitieux qui vivent de l'émeute. Je voudrais voir, Sire, usant de vos deux

poings, Chasser de votre cour cette funeste meute. Dont les débordements sont par vous capités. A cause des grands maux que vous m'avez fait, Et pour que vos regards paraissent indulgents, Vous êtes mal jugé, vous l'ignorez peut-être, Par les hommes sensés et les honnêtes gens. Sire, balayez-nous cette plate racaille ; Ce sont vos ennemis : tout souverain en a. Mais honorez bien haut l'ouvrier qui travaille Et dit : La liberté ne se trouve qu'à l'aise. Vos pères mettaient bien de moitié dans leurs

Dieu se mit de moitié dans leurs grandes douleurs ; Le bras de Jeanne d'Arc arrêta les défilées ! Que n'est-il revenu, l'ange de Valenciennes !...

Sire, quel qu'un m'a dit que ma ferme franchise Déplairait sûrement à Votre Majesté. Que corriger un prince était folie entreprise, Et que bien loin des cours se tient la vérité. Mais, quand je vous ai vu qui couriez à l'abîme, Je n'ai pu retenir un cri respectueux ; Ne point tendre la main au malheur est un crime, Et je voudrais tant, moi, que vous fussiez heureux !

De vos forces, enfin faites meilleur usage ; Vous avez des verus : les souverains en ont ; Mais vous avez aussi des défauts en partage ; Si vous n'y prenez garde, hélas ! ils vous per-

dront ! e s conseils présentés sous forme de satire. Contre cour, je l'espère, en sentira le prix. V je ne parviens pas à vous corriger, Sire, J'aurais du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

#### PUBLICATIONS DE MARIAGES

Coqu Romain, 36 ans, tailleur de pierres, et Remmy Juliette, 32 ans, domestique. — Duparquet Pierre, 31 ans, fleur, et Coryn Julie, 35 ans, dévideuse. — Montier Charles, 26 ans, fleur, et Planchon Elisa, 24 ans, attachée. — Decraene Victor, 33 ans, pâtissier, et Agache Clémence, 24 ans, journalière. — Pack Gérard, 26 ans, fleur, et Bossuyt Marie, 22 ans, tisserande. — Peel Edouard, 25 ans, serrurier-poêlier, et Dehouck Léonie, 30 ans, journalière. — Brabant Sédonie, 31 ans, menuisier, et Biondeau Bénonie, 81 ans, cuisinière. — Hus Emile, 25 ans, agent de police, et Rose Stéphanie, 29 ans, tisserande, et Lefebvre Léonide, 26 ans, tisserande.

#### MARIAGES

12 juin. — Duvillier Auguste, 34 ans, tisserand, et Prouvost Hermance, 22 ans, tisserande. — Demerque Aristide, 30 ans, tisserand, et Bourgeois Augustine, 22 ans, tisserande. — Desutter Vital, 33 ans, tisserand, et Declercq Stéphanie, 26 ans, tisserande. — Leclercq Louis, 32 ans, employé de commerce, et Letombe Valentine, 19 ans, sans profession. — Hoyghe Henri, 23 ans, mécanicien, et Dolvin Marie, 23 ans, tisserande. — Huysentruyt Charles, 26 ans, tailleur d'habits, et Florent Sidonie, 28 ans, rattacheuse.

#### NAISSANCES

13 juin. — Lagam Jules, rue des Fossés. — Vanhouste Edmond, rue Ste-Lieuthère. — Wattelet Angèle, rue de l'Alouette.

14 juin. — Lalle Sylvain, au Bas de l'Enfer. — Roussel Isidore-Joseph, rue St-Joseph. — Debuchy Mithilde, rue Pélar. — Judicq Emile, à l'Épéule.

15 juin. — Méchi-Is Caroline, rue de Moupeaux. — Locus Philomène au Cul de Four. — Lefebvre Julie, aux 3 Ponts. — Drossart Marie, au Pile. — Skéne Elyzabeth-Adah-Zillah, rue des Arts.

16 juin. — Florin-Emmanuel-Joseph, aux 3 Aonts. — Salliez Jeanne, rue du Chemin de Fer. — Lageche Anna, au Jean-Ghislain. — Nys Henri-Joseph, rue du Moain de Roubaix. — Bayart Sylvie, au Tilleul.

17 juin. — Duprez Clémentine, rue de la Perche. — Douthreigé Delphine, rue d'Hém. — Mouton Pierre, rue du Moulin-Brûlé. — Dujardin Cyrioque, à la Potéan. — Bosschem Edmond, rue de Soubise. — Doutor

lungne Louis, rue de la Paix. — Roy René, rue de l'Emilage. — Lestienne Céline, rue Ste-Thérèse. — Derville Marguerite, rue du Collège.

### CHEMIN DE FER DU NORD

(Service du 1<sup>er</sup> juin 1871)

|   |  |  |   |  |                                       |  |  |   |   |   |  |   |  |   |   |   |   |  |  |  |  |  |   |                                   |   |                                 |                                   |   |  |   |   |   |   |                                     |                                  |                         |                                 |
|---|--|--|---|--|---------------------------------------|--|--|---|---|---|--|---|--|---|---|---|---|--|--|--|--|--|---|-----------------------------------|---|---------------------------------|-----------------------------------|---|--|---|---|---|---|-------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| Moucron à Lille, 7-00, 8-00, 9-36, 11-05 m., 12-05, 1-40, 3-21, 5-53, 7-10, 9-10 s. | Tourcoing à Lille, 8-40, 7-12, 8-12, 9-46, 11-17 m., 12-17, 1-52, 3-33, 6-03, 8-24, 10-35 s. | Roubaix à Lille, 5-17, 7-21, 8-21, 9-53, 11-26 m., 12-26, 2-01, 3-42, 6-13, 7-38, 9-36, 11-11 s. | Lille à Roubaix-Tourcoing-Moucron, 5-30, 7-00, 8-30, 9-53, 11-05 m., 12-30, 2-20, 4-30, 5-30, 7-55, 10-05, 11-15 s. | Lille à Paris, 8-35 m., 12-55, 4-15 s. | Paris à Lille, 8-00 m., 1-15, 9-00 s. | Lille à Arras, 8-55 m., 12-33, 4-40, 4-45 s. | Arras à Lille, 5-25 m., 12-05, 7-25 s. | Lille à Douai, 5-55, 8-35, 10-10 m., 12-35, 4-15 s. | Douai à Lille, 6-25, 8-16, m., 12-38, 3-40, 8-45 s. | Lille à Seclin, 15-55, 8-53 m., 4-15 s. | Seclin à Lille, 7-05, 8-56 m., 4-13, 9-29 s. | Lille à Armentières, 6-45, 10-30 m., 4-15, 3-40, 6-45, 10-55 s. | Armentières à Lille, 9-05 m., 12-49, 3-15, 5-50, 9-36 s. | Lille à Hazebrouck, 6-45, 10-20, 10-30 m., 1-15, 3-40, 6-45, 10-55 s. | Hazebrouck à Lille, 3-06, 8-15, 11-55 m., 2-07, 2-25, 4-50, 8-45 s. | Lille à Dunkerque, 6-45, 10-30 m., 1-15, 6-45, 10-55 s. | Dunkerque à Lille, 6-55, 10-45, m., 1-06, 3-30, 7-00 s. | Lille à St-Omer, 6-45, 10-20, m., 1-15, 6-45, 10-35 s. | St-Omer à Lille, 2-40, 7-26, 11-11 m., 1-41, 3-45, 7-55 s. | Lille à Calais, 6-45, 10-20 m., 1-15, 6-45, 10-55 s. | Calais à Lille, 1-55, 6-15, 10-00 m., 12-54, 2-00, 6-00 s. | Lille à Valenciennes, 5-55, 9-45 m., 12-55s. | Valenciennes à Lille, 6-55, 10-20 m., 9-15, 7-30 s. | Lille à St-Quentin, 5-55, 9-45 m. | St-Quentin à Lille, 4-45 m., 12-11, 5-28 s. | Lille à Béthune, 8-15, 10-30 m. | Béthune à Lille, 6-53 m., 1-35 s. | Lille à Bruxelles par Gand, 5-30, 8-30, 11-05 m., 2-25, 5-30 s. | Bruxelles à Lille, par Gand, 5-10 m., 12-02, 2-10, 5-57 s. | Lille à Tournai, 4-10, 6-40, 9-53 m., 3-05, 5-25, 8-50 s. | Tournai à Lille, 7-30, 9-25, 11-00 m., 4-13, 8-30, 10-05 s. | Lille à Bruxelles par Tournai, 4-10, 6-40, 9-59 m., 3-05, 5-24 s. | Bruxelles à Lille par Tournai, 7-40, 5-33 m., 1-35, 6-05, 8-30 s. | Lille à Boulogne, 6-45 m., 10-35 s. | Boulogne à Lille, 12-20, 9-50 s. | Lille à Rouen, 8-55, m. | Rouen à Lille, 9-50 m., 1-40 s. |
|---|--|--|---|--|---------------------------------------|--|--|---|---|---|--|---|--|---|---|---|---|--|--|--|--|--|---|-----------------------------------|---|---------------------------------|-----------------------------------|---|--|---|---|---|---|-------------------------------------|----------------------------------|-------------------------|---------------------------------|

### LILLE A VALENCIENNES

(ligne directe)

Lille à Valenciennes, 6-52, 10-35 m., 4-05, 8-10 s.

Valenciennes à Lille, 6-40, 10-35 m., 4-05, 8-05 s.

### LILLE A BÉTHUNE

(ligne directe)

Lille (porte d'Arras) à Béthune, 8-08 m., 1-45, 8-08 s.

Lille (porte des Postes) à Béthune, 8-10 m., 1-51, 8-10 s.

Béthune à Lille, 6-43, 10-23 m., 6-43 s.

### Avis

Le sieur HENRI PRUS, demeurant rue Neuve de la Fosse-aux-Caënes, 66, se met à la disposition du public en qualité de commissionnaire du Mont-de-Piété. Discretion assurée. 947

(La suite à un prochain numéro.)

vait donc rien de trop repoussant le jour dont nous parlons, au moment où Angus O'Byrne recevait l'hospitalité chez Tom Irwing. Le soleil, si avare de ses rayons pour les régions inférieures, se jouait parmi les arbres du jardin et dorait les extrémités de la corniche de rochers. Sous sa douce chaleur, une mésange, pauvre petit oiseau égaré à cette hauteur, chantait dans un bouquet d'épineux dont elle égrainait les fruits vermeils. Une chèvre privée, qui errait en bondissant au milieu des halliers, lui répondait par ses joyeux bêlements. Le bassin, gelé pendant la nuit précédente, fondait lentement la plaque de cristal dont il était couvert, et l'eau scintillait en perles liquides par-dessus ses bords. Ça et là le gazon vert, les mouches et les lichens aux couleurs vives, égayaient le regard, qu'eût fatigué la brune monotonie des rochers.

A l'extrémité du jardin, du haut d'un bloc de basalte qui surplombait, on dominait un vaste et rude paysage. D'un côté était la vallée des Trois-Sœurs, avec son lac noir et immobile, sa cascade bruyante, ses ténébres humides et sa solitude de mort; de l'autre, l'espace de petite plaine, où demeurait Irwing, avec ses précipices, ses cottages dont le toit fumait, ses troupeaux harloés qui s'éparpillaient dans les pâturages. A l'arrière-plan, il y avait des monts majestueux, dont les cimes, blanches de neige, se perdaient dans les pâles vapeurs d'un ciel d'hiver.

Une femme, appuyée contre ce bloc,

contemplant tristement le chemin, invisible pour tout autre, qui montait à Fairy-Mount. Son grand chapeau était drapé autour de sa tête et de ses épaules, comme le plaid d'une Écossaise. Néanmoins, au milieu des plus nombreux qui encadraient son visage, on distinguait des traits d'une beauté, d'une délicatesse que l'on ne devait pas s'attendre à trouver en pareil lieu.

Immobilisée, malgré le vent du nord qui, par moments, lui imprimait ses acres baisers, elle semblait attendre quelqu'un avec anxiété, et des larmes coulaient lentement de ses yeux.

Enfin, elle quitta son poste d'observation et elle se mit à errer, comme au hasard, dans le jardin de Fairy-Mount.

— Il ne vient pas, soupira-t-elle; je suis seule dans cette horrible maison, où je crois sans cesse entendre le rale des mourants, où les murs sentent le sang ! Je ne l'accuse pas, c'est à lui de veiller à nos besoins, de pourvoir à notre sûreté. Mais qui m'eût dit, mon Dieu ! que je pourrais supporter tant d'humiliations, tant de misères, tant de terreurs, sans mourir ?

Elle s'arrêta et s'abandonna un moment à un irrésistible douleur.